

États-Unis

L'extrême durcissement de la politique d'immigration

Catherine SAUVIAT

États-Unis

Donald Trump a inauguré son second mandat par la mise en place d'une politique d'immigration à haute intensité répressive. Il a fixé à son administration l'objectif d'expulser 1 million d'immigrés chaque année et l'a dotée de moyens budgétaires sans précédent. Si la chasse aux sans-papiers dans les villes dites « sanctuaires » a fait l'objet d'une ample couverture médiatique, cette politique affecte de fait en bien plus grand nombre les immigrés en situation régulière. Elle est toutefois freinée par les juges et combattue par la société civile (syndicats, associations de toute nature, activistes, églises, etc.), ce qui a poussé les démocrates à tenter de bloquer un financement budgétaire additionnel pour les deux agences chargées de l'application des lois d'immigration.

Donald Trump ushered in his second term by implementing a highly repressive immigration policy. He has set his administration the goal of deporting one million immigrants each year, providing an unprecedented budget with which to do so. While the hunt for undocumented migrants in « sanctuary » cities has enjoyed ample media coverage, this policy affects a much greater number of legal immigrants. It is, however, slowed down by the judiciary and resisted by civil society (trade unions, all sorts of associations, activists, churches, etc.), which has inspired the Democrats to attempt to block extra funding for the two agencies charged with enforcing immigration laws.

*Catherine Sauviat
est chercheuse associée
à l'Ires.*

Le premier mandat de Donald Trump (janvier 2017-janvier 2021) avait été pour lui l'occasion de durcir fortement la politique d'immigration américaine en légiférant par décret et en modifiant la réglementation existante tout en demandant à son administration d'appliquer de façon plus systématique et rigoureuse les lois sur l'immigration (Sauviat, 2020). Son second mandat (janvier 2025-janvier 2029) inaugure une politique encore plus répressive et intolérante, sans précédent par son ampleur et sa portée. Au 7 janvier 2026, Donald Trump avait signé pas moins de 38 décrets relatifs à l'immigration (Chishti *et al.*, 2026). Il a fixé à son administration l'objectif d'expulser 1 million d'immigrés chaque année et l'a, pour ce faire, dotée de moyens budgétaires sans précédent et d'une impunité totale. C'est le cas tout particulièrement de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE), la police de l'immigration dont le rôle est devenu central pour répondre à cet objectif d'expulsions massives mais aussi de la Customs and Border Protection (CBP), la police des frontières, toutes deux sous la tutelle du Department of Homeland Security ou DHS (voir l'encadré).

Cette radicalisation est particulièrement visible médiatiquement pour les immigrés en situation irrégulière ou « sans-papiers¹ ».

Elle donne lieu à ce qu'il faut bien appeler une véritable « chasse à l'immigration clandestine », qui s'illustre par la multiplication des arrestations et expulsions accélérées d'immigrés sans procédure judiciaire (*expeditive removals*), la mobilisation inhabituelle d'agents de la Garde nationale², l'acharnement contre les villes « sanctuaires » qui ont choisi d'offrir une relative protection aux immigrés les plus précaires (voir *infra*) ou encore l'incitation au départ par une prime ainsi qu'un vol de retour gratuit à ceux et celles acceptant de quitter volontairement les États-Unis pour rejoindre leur pays d'origine³.

Mais de fait, cette radicalisation affecte en bien plus grand nombre ceux admis tout à fait légalement aux États-Unis, de façon temporaire (réfugiés, bénéficiaires de programmes humanitaires, titulaires de visa étudiant ou de travail, etc.) ou permanente, y compris ceux ayant acquis la citoyenneté américaine en vertu du droit du sol conféré par le 14^e amendement de la Constitution américaine que Donald Trump cherche aujourd'hui à remettre en cause. Le département d'État a ainsi approuvé 11 % de moins de visas permanents et temporaires entre janvier et août 2025, comparé à la même période en 2024.

1. Aux États-Unis, la terminologie relative aux immigrés en situation irrégulière varie selon les cas et prête d'ailleurs à débat. Ils sont nommés alternativement « *undocumented immigrants* », « *unauthorized immigrants* » ou encore « *illegal immigrants* ». L'emploi de l'expression « sans-papiers » en français peut cependant induire en erreur car nombreux sont les immigrés en situation irrégulière à posséder des papiers (un acte de naissance, un passeport de leur pays d'origine, une carte de sécurité sociale ou un permis de conduire). Ce qui leur manque, c'est le droit fondamental de se trouver aux États-Unis, soit parce qu'ils y sont entrés sans autorisation, soit parce que leur visa (*i.e.* droit d'entrée et de séjour) a expiré.

2. Forte de 430 000 soldats dont beaucoup servent à temps partiel et occupent un emploi à côté dans le civil, la Garde nationale est une branche de l'armée étasunienne, destinée à répondre aux besoins d'urgence des gouverneurs des États et à laquelle le Président peut avoir recours dans certains cas, le plus souvent avec le consentement de ces derniers. Or le Président Trump a déployé la Garde nationale à Los Angeles en juin 2025 pour disperser les manifestations en faveur des immigrés, contre l'avis du gouverneur de Californie ainsi que dans d'autres grandes villes du pays durant le dernier semestre 2025 (Washington DC, Portland, Memphis et Chicago). Il a ainsi renforcé et étendu son rôle dans l'application des lois sur l'immigration.

3. En mai 2025, le DHS a proposé une prime de 1 000 dollars aux candidats au départ, portée à 3 000 dollars en décembre 2025 à condition que les départs aient lieu avant la fin de l'année.

Cette politique vise à réduire de façon drastique le nombre d'immigrés présents sur le sol américain, quel que soit leur statut (y compris en leur coupant les vivres⁴), de même que l'afflux de nouveaux immigrés par un renforcement et un durcissement de la sécurité aux frontières, et par le rétablissement du programme « Remain in Mexico » (Sauviat, 2020). Si l'application de cette politique et de son programme d'expulsions massives, motivé par des considérations ouvertement racistes et xénophobes dans son ciblage de communautés particulières, est freinée par les juges et combattue par la société civile (syndicats, associations de toute nature, activistes, églises, etc.), elle a en revanche l'assentiment d'une partie des démocrates, comme l'a prouvé l'adoption du Laken Riley Act par le Congrès juste après la seconde investiture de Donald Trump. Cette loi sur l'immigration, la première sur ce seul sujet depuis deux décennies, a pour objectif d'accélérer l'expulsion des immigrés sans papiers accusés de certains crimes.

Mais une résistance citoyenne massive s'est développée contre cette politique dans plusieurs grandes villes du pays, soutenue par les syndicats bien qu'en ordre dispersé. D'autant qu'elle a déjà fait au moins quatre victimes connues : un jeune homme de 23 ans, citoyen américain tué par un agent de l'ICE le 15 mars 2025 au Texas et un immigré mexicain abattu par des agents de l'ICE à Chicago en septembre 2025. Ces deux actes ont néanmoins peu retenu l'attention nationale, contrairement à la mort de deux citoyens blancs américains, abattus en janvier 2026 par la police de l'immigration (ICE) et celle des frontières (CBP) à

Minneapolis. Cette dernière tragédie, plus médiatique que les deux autres, a conduit les démocrates à organiser une riposte au Congrès.

Une chasse effrénée aux « sans-papiers »

La nouvelle stratégie de sécurité nationale de Donald Trump passe par une chasse impitoyable aux « sans-papiers ». Pour pouvoir atteindre la cible d'expulsion qu'il s'est fixée, l'ICE devrait procéder à 3 000 arrestations par jour, sachant que ses agents sont récompensés en fonction du nombre d'arrestations effectuées. Les immigrés en situation irrégulière sont donc l'objet de recherches systématiques et d'arrestations agressives jusque sur leurs lieux de travail, l'ICE opérant désormais masquée et employant des moyens technologiques avancés. Dans ce contexte, Donald Trump s'est attaqué de façon ciblée aux « villes sanctuaires » (qui refusent de coopérer avec la police fédérale) gouvernées par les démocrates et d'importants moyens budgétaires ont été alloués aux deux agences fédérales chargées de l'immigration (ICE et CBP, voir l'encadré).

Arrestations « musclées », détentions accrues, expulsions accélérées

Depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, la division statistique du DHS (Office of Homeland Security Statistics) n'a publié aucune donnée détaillée régulière sur les arrestations et expulsions, à la différence des précédentes administrations : la plupart

4. En mars 2026, l'administration Trump a interdit à quelque 200 000 immigrés titulaires d'un permis de conduire « poids lourds » d'exercer leur activité de chauffeur. La nouvelle règle du ministère des Transports interdit aux réfugiés, aux demandeurs d'asile ou aux bénéficiaires du programme Deferred Action for Childhood Arrivals (DACA) d'obtenir un permis de conduire professionnel, et empêche ceux qui en détiennent un de le renouveler.

Encadré - Les principales agences fédérales de l'immigration (ICE et CBP-USBP)

Le Department of Homeland Security (DHS) ou ministère de la Sécurité intérieure a été créé en 2002 après l'attentat du 11 septembre 2001. Il a autorité pour faire appliquer les lois sur l'immigration et le fait principalement à travers deux agences fédérales :

- la Customs and Border Protection (CBP), dont la création remonte à 1924 avec l'adoption de l'Immigration Act qui limitait l'entrée des immigrés aux États-Unis et avait établi des quotas par nationalité d'origine. Elle a été respectivement sous tutelle du Department of Labor puis plus tard celui de la Justice ;
- l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) qui, quant à elle, a été créée en 2003 dans la foulée de la création du DHS.

La CBP est plus particulièrement chargée de la sécurité des frontières et a sous sa tutelle l'United States Border Patrol (USBP), la police des frontières, dont la culture est historiquement marquée par la violence et l'impunité. Cette dernière vise généralement à empêcher l'entrée sur le territoire étasunien tandis que l'ICE a en charge d'arrêter, de détenir et d'expulser les immigrés en situation irrégulière dans le pays, dont le nombre était estimé à plus de 14 millions en juillet 2025 (Passel, Krogstad, 2025). Cette division du travail est moins nette dans la réalité des faits. Les agents de la police des frontières (CBP et USBP) sont légalement autorisés à intervenir dans un rayon de 100 miles (161 km) au-delà des zones frontières, ce qui leur permet de couvrir une large partie du territoire étasunien et ils interviennent même au-delà comme le prouve leur présence à Minneapolis (à 200 miles de la frontière avec le Canada) où ils ont été chargés d'intervenir en soutien à l'ICE en fin d'année 2025.

L'ICE emploie aujourd'hui plus de 22 000 agents, contre 10 000 lorsque Donald Trump a pris ses fonctions le 20 janvier 2025 et sa cible est d'atteindre le seuil de 30 000 agents. Cette vague d'embauches a entraîné une augmentation de 120 % de ses effectifs depuis l'adoption par le Congrès de la loi One Big Beautiful Bill Act (OBBBA) en juillet 2025, qui a prévu 8 milliards de dollars (soit 6,8 milliards d'euros) pour le recrutement de nouveaux agents. Mais elle s'est faite au détriment de la qualité des recrutements et des formations¹.

Le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (CBP) dispose quant à lui de trois fois plus d'agents que l'ICE, soit 67 000. Sur ce total, l'US Border Patrol occupe un effectif de plus de 20 000 agents chargés de patrouiller le long des plus de 6 000 miles (ou près de 10 000 km) de frontières terrestres des États-Unis et dispose d'un budget de fonctionnement de 1,4 milliard de dollars.

1. Les agents de l'ICE sont désormais embauchés dès l'âge de 18 ans au lieu de 21, avec une prime à la signature du contrat de 50 000 dollars (42 718 euros). Ils sont formés en 47 jours ou 6 semaines au lieu des 22 semaines habituelles.

des données s'arrêtent en 2024. Celles qui sont diffusées ponctuellement sur le site du ministère sont sujettes à caution, animées davantage par des considérations politiques et de propagande que par des exigences d'un suivi statistique rigoureux. Seules des estimations sont par conséquent disponibles mais qu'il s'agisse de celles réalisées par le *New York Times*⁵, par la Brookings⁶ ou par le Migration Policy Institute⁷, elles indiquent que si le nombre d'arrestations et d'expulsions a augmenté significativement, il est beaucoup moins élevé que l'objectif annoncé et voulu par Donald Trump.

Mais ce ne sont pas tant les chiffres que les modalités ou les formes d'arrestations visant des communautés et les méthodes brutales employées par les agents de l'ICE et de la CBP qui traduisent l'extrême durcissement de la politique d'immigration sous le second mandat de Donald Trump. Ce type d'actions de grande ampleur (« *at large* » *arrests*) a particulièrement augmenté et elles choquent de plus en plus l'opinion publique étasunienne.

Des agents masqués, en tenue militaire et lourdement armés, opèrent des raids en arrêtant des personnes sur la base d'un profilage racial au prétexte d'une suspicion raisonnable, une pratique que la Cour

suprême a avalisée⁸. Les villes sanctuaires sont les cibles prioritaires de ces opérations « coup de poing », à l'instar des opérations « Midway Blitz » et « Metro Surge » déclenchées respectivement à Chicago en septembre 2025 et à Minneapolis en décembre 2025. Les agents de l'ICE et de la CBP traquent les immigrés à la sortie des écoles, sur les parkings des centres commerciaux (Home Depot à Minneapolis à l'été 2025), voire à l'intérieur même de ces centres, comme c'est arrivé dans le grand magasin Target de Minneapolis en début d'année 2026 ou encore dans les hôpitaux et les tribunaux, y compris à l'occasion d'entretiens pour l'acquisition de la citoyenneté, la carte de résident permanent (*green card*) ou l'asile. Ils utilisent la reconnaissance faciale et d'autres outils technologiques non seulement pour identifier les immigrés en situation irrégulière, mais aussi pour suivre les manifestants qui protestent contre leur présence, des pratiques parfois contestées par les salariés des entreprises impliquées dans cette surveillance⁹. Ils recourent également à des outils liés aux téléphones portables et aux réseaux sociaux pour surveiller l'activité en ligne des personnes et potentiellement pirater leurs téléphones. Ces opérations coup de poing sont diffusées par les médias pour leur donner de la visibilité et terroriser

5. L'estimation réalisée par le *New York Times* indique que, de janvier 2025 à janvier 2026, 500 000 immigrés en situation irrégulière auraient été expulsés après avoir été arrêtés par l'ICE et la CBP ou avoir quitté volontairement les États-Unis :

A. Sun, « How many people has Trump deported so far ? », *The New York Times*, January 17, 2026.

6. La Brookings estime pour sa part entre 310 000 et 350 000 le nombre d'expulsions réalisées en 2025.

7. Le MPI estime de son côté que le nombre d'arrestations effectuées par l'ICE aurait plus que quadruplé depuis la prise de fonction de Donald Trump (Chishti et al., 2026) contrairement aux interpellations par la police des frontières qui sont quant à elles tombées à un niveau historiquement bas en 2025, en raison de la quasi-fermeture de la frontière (Gramlich, 2026).

8. Alors qu'une juge fédérale avait imposé des restrictions aux agissements de l'ICE en juillet 2025 pour éviter les contrôles au faciès, la Cour suprême a levé ces restrictions en septembre 2025, ce qui revient à autoriser le profilage racial sur la base de certains critères comme l'origine ethnique, le fait de parler l'espagnol ou l'anglais avec un accent étranger, de pratiquer un métier peu rémunéré ou de fréquenter des lieux particuliers.

9. Cela a été le cas de plus de 800 salariés de Google demandant dans une pétition adressée à leur management que l'entreprise cesse ses activités avec l'ICE et la CBP : T. Mickle, « Google workers demand end to cloud services for immigration agencies », *The New York Times*, February 6, 2026.

les populations ciblées. De nombreux immigrés ont en conséquence peur de sortir de chez eux, d'envoyer leurs enfants à l'école et ont dû pour certains jusqu'à renoncer à aller travailler ; des réseaux de solidarité s'organisent pour leur apporter de la nourriture et leur signaler la présence d'agents de l'ICE ou de la CBP.

L'augmentation du nombre d'arrestations a aussi abouti à une forte croissance du nombre d'immigrés, y compris d'enfants placés par l'ICE dans les centres de détention en 2025, souvent d'anciens entrepôts acquis par l'administration et reconvertis pour l'occasion. Le nombre de ces centres a quasiment doublé, passant de 40 000 au début du second mandat de Donald Trump à 75 000 un an après. Quarante-six détenus y seraient morts depuis janvier 2025¹⁰, du fait des conditions de détention inhumaines qui y règnent (manque d'assistance médicale et de soins appropriés, manque d'espace, insalubrité des locaux, nourriture avariée, etc.). La très grande majorité de ces centres de détention, qui n'ont cessé de pousser comme des champignons dans presque chacun des États de la fédération¹¹ et contre lesquels les populations locales se mobilisent, ne sont pas gérés directement par l'ICE mais par des établissements

pénitentiaires privés sous contrat (American Immigration Council, 2026), qui gèrent aussi des prisons. De surcroît, la plupart des personnes placées en détention par l'ICE n'ont fait l'objet d'aucune condamnation pénale selon le Cato Institute (Bier, 2025) et TRACImmigration¹².

Les villes sanctuaires pour cible privilégiée

Donald Trump s'est notamment attaqué aux villes dites sanctuaires, ces municipalités principalement démocrates qui ont choisi de limiter la coopération avec les autorités fédérales de l'immigration¹³. Il a d'abord pris pour cible la ville de Chicago qui, par l'intermédiaire des *worker centers*, des syndicats¹⁴ et des organisations communautaires, s'est préparée aux raids de l'ICE et qui, en vertu de son « statut » de ville sanctuaire, interdit aux agences municipales de coopérer avec l'ICE pour expulser les immigrants en situation irrégulière. Il a cherché sans succès à couper les crédits fédéraux à la ville. Le ministère de la Justice a aussi intenté une série de poursuites judiciaires contre l'État de l'Illinois et la ville de Chicago, de même que plusieurs villes du New Jersey afin de les mettre au pas, arguant que les lois fédérales en matière d'immigration

10. Dont 14 Mexicains, ce qui a conduit la Présidente mexicaine, Claudia Scheinbaum, à déposer symboliquement une plainte auprès de la Commission interaméricaine des droits humains dont les États-Unis ne reconnaissent pas l'autorité, pour dénoncer les mauvais traitements réservés aux détenus dans ces centres.

11. L. Feiger, « ICE is expanding across the US at breakneck speed. Here's where it's going next », *Portside*, February 12, 2026, <https://bit.ly/3OGnBZa>.

12. https://tracreports.org/immigration/quickfacts/detention.html#detention_newbookings.

13. Une douzaine d'États (dont la Californie, le Colorado, le Connecticut, l'Illinois, le Massachusetts, le New Jersey, New York, l'Oregon et Washington) et des centaines de villes se considèrent comme des « sanctuaires » pour les immigrés, sans pour autant qu'il existe une définition juridique de ce statut (Aramayo, 2025). C'est le cas des localités avec une importante population d'immigrés, notamment en situation irrégulière. En revanche, certains États dirigés par des élus républicains, à l'instar du Texas, de la Floride et de l'Indiana, ont adopté des lois qui empêchent leurs villes et leurs comtés d'adopter tout type de politique interdisant de partager l'information avec les autorités fédérales de l'immigration (Sauviat, 2020).

14. Le syndicat des enseignants de Chicago a obtenu dans sa convention collective de 2019 des protections qui stipulent que les écoles publiques de la ville ne sont pas censées signaler le statut d'immigration des élèves ou des membres de la communauté, et que l'ICE ne peut pas entrer dans les écoles sans une raison et un mandat signé par un juge fédéral.

sont supérieures à celles émanant des États et des villes. Et le ministère des Transports a menacé de bloquer les fonds fédéraux destinés au transport (maintenance des autoroutes, des systèmes de transit, des aéroports, des ponts, etc.) dans les municipalités qui refusent de coopérer avec les autorités fédérales.

Au début de l'année 2026, Donald Trump s'est particulièrement acharné sur la ville « sanctuaire » de Minneapolis dans le Minnesota, où les immigrés en situation irrégulière ne représentent pourtant que 2,2 % de la population, soit près de la moitié de la moyenne nationale estimée autour de 4 %. Cette cible n'est pas fortuite, qui concentre tout ce qu'abhorre le Président Trump : un État avec une forte tradition syndicale et de lutte pour la justice sociale (grève générale en 1934) qui dispose d'un système d'aide sociale particulièrement généreux et dont la capitale, Minneapolis, est très cosmopolite et multiculturelle. Il s'est acharné en particulier sur la communauté des Somaliens, la plus importante des États-Unis, dont la plupart sont des citoyens américains (par naissance ou par naturalisation) parmi les 80 000 membres que compte au total cette communauté noire dans l'État du Minnesota. Quatre-vingts d'entre eux (soit 0,1 %) ont été accusés par l'administration d'avoir détourné des fonds d'aide sociale durant la pandémie de Covid-19 (aide au logement et aide alimentaire). Cette accusation, qui a jeté l'opprobre sur toute la communauté, a servi de prétexte à une concentration des forces de l'ICE et de la CBP à Minneapolis, qui devait aboutir en janvier 2026 à la mort de deux citoyens américains à une quinzaine de jours d'intervalle, dont une femme au volant de sa voiture et un manifestant en train de filmer l'ICE en intervention. Ces actions ont

soulevé d'importantes protestations de la part des habitants, demandant le départ de l'ICE où 3 000 agents fédéraux avaient été déployés pour une population de 430 000 résidents. Les sections locales de plusieurs syndicats de même que la fédération régionale de l'American Federation of Labour – Congress of International Organizations (AFL-CIO) ainsi que des organisations communautaires et religieuses ont appelé à une journée « sans travail, sans école et sans shopping » le 23 janvier 2026 dans l'État du Minnesota, à l'occasion de laquelle entre 50 000 et 100 000 personnes ont défilé dans Minneapolis selon les organisateurs.

Une extension sans précédent des moyens budgétaires pour les agences de l'immigration

L'OBBBA, la loi de réconciliation budgétaire adoptée le 3 juillet 2025 par le Congrès, a alloué 170 milliards de dollars (soit 145 milliards d'euros) sur 4 ans (jusqu'au 30 septembre 2029) aux deux agences fédérales chargées de l'arrestation, l'incarcération et l'expulsion des immigrés (CBP et ICE), soit une augmentation de 467 % de leurs budgets annuels cumulés de 30 milliards de dollars avant son adoption. Dans le même temps, elle taxe davantage les immigrés et réduit leur accès aux grands programmes sociaux (Sauviat, 2025).

L'ICE obtient dans ce cadre législatif 75 milliards de dollars qui viennent s'ajouter aux 10 déjà alloués par le Congrès en mars pour l'année budgétaire 2025, soit la plus grosse part de cette dotation. Avec un budget total de 85 milliards de dollars, elle est désormais de toutes les agences fédérales chargées de l'application des lois celle la mieux dotée financièrement, dépassant

même le budget du Federal Bureau of Investigation (FBI). Sur cette somme, il est prévu que 30 milliards soient consacrés aux dépenses de personnel et de support pour rechercher, arrêter et expulser les immigrants et 45 milliards à améliorer les capacités de détention. Fort de ces ressources additionnelles, l'ICE a programmé en fin d'année 2025 une campagne de recrutement « en temps de guerre » d'une valeur de 100 millions de dollars, ciblant les salons d'armes à feu et les amateurs de l'armée¹⁵.

La CBP obtient de son côté 65 milliards de dollars, dont 18 prévus pour la surveillance technologique et les véhicules du personnel et 47 pour la poursuite de la construction du mur entre les États-Unis et le Mexique, après avoir déjà reçu 20 milliards du Congrès pour l'année budgétaire 2025. Ces mannes budgétaires ont permis à ces deux agences d'accroître significativement leurs contrats avec des firmes privées engagées dans les activités de lutte contre l'immigration clandestine, lesquelles ont par ailleurs été de gros donateurs lors de la campagne de réélection de Donald Trump¹⁶.

En revanche, cette loi de réconciliation budgétaire a été peu généreuse en termes de moyens accordés aux cours de justice spécialisées dans les affaires d'immigration, lesquelles sont sous la tutelle du ministère de la Justice, donc de l'exécutif et non du pouvoir judiciaire. Cette loi fixe en effet le plafond à l'embauche de nouveaux juges à

800, alors que près de 4 millions de dossiers d'expulsion sont en souffrance devant les tribunaux de l'immigration et qu'il est estimé par certains analystes qu'il faudrait au moins 1 300 nouveaux juges et une décennie pour combler le retard accumulé. Or en juin 2025, il n'y avait que 685 juges (et 75 cours de justice) spécialisés dans les affaires d'immigration. Début juillet 2025, l'OBBBA a accordé des fonds pour pouvoir en embaucher seulement une centaine en plus, et l'administration a annoncé son intention d'avoir recours à 600 juristes de l'armée pendant 6 mois pour pallier l'insuffisance des ressources humaines en la matière¹⁷.

De fait, depuis son arrivée au pouvoir, la stratégie de Donald Trump a été d'éviter autant que possible d'en passer par ces cours de justice spécialisées, en invoquant une loi de 1798 (Alien Enemy Act) ou en procédant à des expulsions accélérées par voie administrative. Il cherche même à museler ces cours de justice afin d'accélérer les expulsions, en menaçant les juges de sanctions disciplinaires s'ils n'expulsent pas davantage de personnes (notamment les demandeurs d'asile) ou en licenciant ceux jugés insuffisamment favorables à son programme répressif¹⁸. Pour ce faire, il a édicté une nouvelle règle (contestée par un juge fédéral) de rejet automatique des appels, à moins que la majorité des membres de la Commission d'appel de l'immigration (Board of Immigration Appeals), l'organisme chargé d'examiner les décisions des juges de l'immigration dont il a réduit le

15. D. Harwell, J. Lee, « ICE plans \$100 million "wartime recruitment" push targeting gun shows, military fans for hires », *The Washington Post*, December 31, 2025, <https://bit.ly/4whO05I>.

16. S. Shifflett, N. Rattner, « How DHS spent \$35 billion since Trump retook office », *The Wall Street Journal*, February 2, 2026.

17. K. Bush-Joseph, D. Meissner, M. Chishti, « Breaking the cycle of dysfunction at the US immigration courts », *Policy Brief*, Migration Policy Institute, November 20205, <https://bit.ly/4wftwY>.

18. L'administration Trump aurait licencié plus de 100 juges sur les quelque 750 en poste depuis janvier 2025, notamment ceux nommés par des administrations démocrates, ce qui constitue une purge sans précédent selon une enquête du *New York Times* : N. Nehamas, A. McCann, S. Rich, J. Uloa, H. Aleaziz, « How Trump purged immigration judges to speed up deportations », *The New York Times*, April 13, 2026.

nombre de membres de 28 à 15, ne se prononce en faveur d'un réexamen de l'affaire dans un délai de 10 jours.

La réduction drastique de l'immigration légale

À peine arrivé au pouvoir, Donald Trump déclare l'état d'urgence nationale à la frontière sud avec le Mexique, afin de pouvoir y déployer l'armée¹⁹ et refouler les individus qui tenteraient de passer la frontière pour demander l'asile. Dès sa prise de fonction, il y renforce les troupes en envoyant 1 600 *marines*, qui rejoignent les 2 500 militaires que Joe Biden y avait déjà déployés. Il demande à son administration de relancer une politique connue sous le nom de « *Remain in Mexico* » (Rester au Mexique), qui oblige les migrants demandant l'asile à la frontière sud à rester dans les villes frontalières du nord du Mexique pendant la durée de la procédure.

Pour pouvoir espérer atteindre son objectif annuel d'1 million d'expulsions, il s'attaque immédiatement aux plus vulnérables des immigrés bénéficiant d'un statut légal, à savoir les réfugiés et demandeurs d'asile, les immigrés admis temporairement pour des raisons humanitaires ainsi qu'aux étrangers titulaires de visas temporaires de travail ou d'études. Il renouvelle ainsi le « *travel ban* » et l'étend à de nouveaux pays, qui n'étaient pas visés par cette mesure lors de son premier mandat et tente de surcroît de remettre en cause le droit du sol, un droit constitutionnel pour les enfants nés aux États-Unis de parents étrangers.

La suspension du statut de réfugié et la fermeture du système d'asile à la frontière sud

Dès son investiture le 20 janvier 2025, Donald Trump signe un décret présidentiel suspendant l'installation des réfugiés aux États-Unis, à l'exception des Afrikaners, ces Blancs descendants des premiers colons néerlandais d'Afrique du Sud, les Boers. Un juge, qui estime illégal ce décret, en bloque l'application fin février 2025 alors que le gouvernement a annulé les vols de milliers de réfugiés prêts à arriver légalement aux États-Unis, y compris des Afghans qui ont aidé l'armée américaine.

Or ce programme, qui a démarré en 1980, est l'une des rares voies d'accès à la citoyenneté américaine. Donald Trump l'a suspendu lors de son premier mandat. Ayant le pouvoir, après consultation du Congrès, de déterminer le nombre maximal de réfugiés autorisés à entrer aux États-Unis, il fixe, en fin de premier mandat, ce plafond annuel à 15 000, au plus bas depuis 1980. Il le réduit encore de moitié (7 500) pour l'année budgétaire 2026. Son retour au pouvoir en 2025 se solde donc par une réduction drastique du nombre de réfugiés admis aux États-Unis (38 000 durant l'année budgétaire 2025, soit entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025 et 720 durant les trois premiers mois de l'année budgétaire 2026, soit les trois derniers mois de l'année civile 2025)²⁰.

En février 2026, l'administration Trump durcit encore sa position vis-à-vis des réfugiés et affaiblit ce statut protecteur par une

19. En 2025, le Pentagone a déployé près de 7 000 soldats d'active le long de la frontière, de la Californie au Texas. L'armée utilise également des drones de surveillance et des avions de reconnaissance, et des navires de la marine patrouillent le long des côtes du Pacifique et du golfe du Mexique.

20. J. Batalova, « Refugees and asylees in the United States », *Spotlight*, Migration Policy Institute, January 26, 2026, <https://bit.ly/3PoWfGf>.

nouvelle directive. Celle-ci permet d'arrêter et de placer en centres de détention ceux admis légalement aux États-Unis s'ils n'ont pu obtenir une carte de résident permanent (*green card*) après une année de présence dans le pays, le temps d'examiner leur dossier. Cette décision, en rupture radicale avec les pratiques habituelles de l'administration américaine, expose à ce risque des dizaines de milliers de réfugiés, notamment ceux dont l'admission a été facilitée par Joe Biden en 2024.

S'agissant des demandeurs d'asile, Donald Trump ferme dans les deux premières semaines de son second mandat l'ensemble du système d'asile à la frontière des États-Unis avec le Mexique. Il interdit aux migrants franchissant cette frontière de demander l'asile²¹, y compris ceux et celles tentant de le faire à un point d'entrée légal, une décision bloquée par un juge fédéral en juillet 2025. Le nombre de demandes d'asile acceptées par la nouvelle administration n'est jusqu'à présent pas connu.

La révision des statuts protecteurs temporaires délivrés pour des raisons humanitaires

Aux États-Unis, les immigrants venus de pays où sévissent des guerres civiles ou qui sont victimes de catastrophes environnementales sont depuis 1990 protégés temporairement d'une expulsion²². Le Department of Homeland Security (DHS) est chargé d'établir la liste des pays concernés. Au 31 mars 2025, 17 d'entre eux étaient dans ce cas, protégeant près de 1,3 million

d'immigrés résidant aux États-Unis d'une possible expulsion (Wilson, 2025), dont des Vénézuéliens et des Haïtiens qui sont les plus nombreux. En 2025, l'administration Trump prend des mesures pour mettre fin à ces protections pour la quasi-totalité d'entre eux, un moyen privilégié pour pouvoir expulser un maximum d'immigrés.

Elle commence par retirer ce statut aux ressortissants de huit de ces pays (Afghanistan, Cameroun, Cuba, Haïti, Honduras, Népal, Nicaragua, Venezuela), puis ultérieurement à ceux du Yémen. De nombreuses actions en justice sont lancées contre cette décision mais une cour d'appel fédérale autorise l'administration à retirer cette protection à plus de 60 000 personnes originaires du Honduras, du Népal et du Nicaragua et la Cour suprême autorise (en urgence et donc provisoirement avant de juger sur le fond) la fin de ce type de protection pour des centaines de milliers d'Haïtiens et de Vénézuéliens.

Avant de quitter la Maison-Blanche, Joe Biden avait étendu ces programmes à de nombreux pays et ces protections sont prévues jusqu'à 2027 pour certains. Il avait aussi créé des programmes appelés « Parole » qui ont permis à environ 530 000 ressortissants de quatre pays (Cuba, Haïti, Nicaragua et Venezuela) d'arriver directement par avion aux États-Unis à condition qu'ils puissent justifier d'un soutien financier. Ce statut les protégeait pendant un ou deux ans de l'expulsion tout en leur permettant de travailler légalement. Il a expiré le 24 avril 2025 et n'a pas été reconduit. La Cour suprême

21. La différence entre réfugiés et demandeurs d'asile tient essentiellement au lieu où la personne se trouve au moment de la demande, hors des États-Unis pour les réfugiés contrairement aux demandeurs d'asile qui sont présents physiquement aux États-Unis ou à l'un de ses ports d'entrée.

22. Ce statut leur permet de rester jusqu'à 18 mois aux États-Unis, et il est renouvelable chaque fois pour 18 mois au gré des décisions de l'administration étasunienne.

doit se prononcer cet été sur les tentatives de l'administration Trump de retirer ce statut protecteur aux 300 000 Haïtiens et aux 6 000 Syriens qui en bénéficient encore, ainsi qu'aux ressortissants de 11 autres pays. Séparément, la nouvelle administration Trump a ordonné une pause dans un programme équivalent, qui avait permis à 240 000 Ukrainiens de fuir la guerre et d'entrer aux États-Unis sous les mêmes conditions.

Enfin, si Donald Trump n'a pu venir à bout du programme Deferred Action for Children Arrivals (DACA) qui, depuis 2012, protège temporairement de l'expulsion de jeunes adultes sans casier judiciaire, arrivés illégalement aux États-Unis avec leurs parents en tant que mineurs et les autorise à travailler, ils ne sont plus que 505 940 dans ce cas au 30 septembre 2025 selon l'US Citizenship and Immigration Services (USCIS) contre 800 000 à leur pic (Sauviat, 2020). Ce programme, issu d'un décret promulgué par Barack Obama, fait en effet l'objet de batailles judiciaires depuis son origine et plus particulièrement, depuis 2017, qui rend son avenir incertain ; en conséquence, l'USCIS n'autorise plus de nouvelles demandes mais seulement celles de leur renouvellement. En outre, les mesures répressives et l'approche de plus en plus restrictive prise par l'administration Trump à l'égard des bénéficiaires du DACA fragilisent de plus en plus l'avenir de ces derniers et celui du programme.

L'extension du « Travel Ban » et la remise en cause du « droit du sol »

Lors de son premier mandat (janvier 2017-2021), Donald Trump interdit aux ressortissants de six pays à majorité musulmane d'entrer aux États-Unis au prétexte de la menace terroriste qu'ils sont supposés représenter (Iran, Libye, Somalie, Syrie, Soudan et Yémen)²³. Son second mandat est l'occasion d'étendre, en juin 2025, cette interdiction qui porte à 12 le nombre de pays dont les ressortissants sont frappés par cette mesure²⁴, et d'introduire des restrictions comme l'interdiction d'immigrer de manière permanente, de demander un visa étudiant ou touristique pour ceux issus de sept autres pays²⁵, pour des raisons y compris idéologiques. En décembre 2025, il suspend les demandes d'immigration en provenance de ces 19 pays jugés à haut risque. Cette politique a aussi des conséquences sur les étudiants étrangers en cours d'étude aux États-Unis et originaires des pays ciblés, notamment les étudiants africains dont les visas sont ainsi invalidés par l'administration Trump. À partir du 21 janvier 2026, le traitement des visas d'immigration pour les ressortissants étrangers de 75 pays, dont la Russie et l'Iran, est suspendu. Le département d'État cherche à écarter les candidats jugés susceptibles de trop dépendre des aides sociales, se fondant ainsi sur une législation datant du XIX^e siècle.

Par décret au troisième jour de son second mandat, Donald Trump remet aussi en cause le 14^e amendement de la

23. Executive order 13769, révoqué et remplacé par l'Executive order 13780, « Protecting the Nation from Foreign Terrorist Entry into the United States », March 6, 2017. Il est dit dans ce décret que la liste initiale des six pays peut être complétée au cas par cas, par le DHS. Cette liste s'allonge en septembre 2017 avec le Venezuela et la Corée du Nord. En janvier 2020, d'autres pays viennent s'ajouter à la liste dont la Birmanie, l'Érythrée, le Kirghizstan, le Nigeria et la Tanzanie.

24. Il s'agit quasi essentiellement de pays du Moyen-Orient et d'Afrique : l'Afghanistan, le Myanmar (ex Burma), la Tchad, la République du Congo, la Guinée équatoriale, l'Érythrée, Haïti, l'Iran, la Libye, la Somalie, le Soudan et le Yémen.

25. Le Burundi, Cuba, le Laos, la Sierra Leone, le Togo, le Turkménistan, et le Venezuela.

Constitution étasunienne, à savoir l'automatisme de l'acquisition de la citoyenneté pour les enfants nés sur le sol américain après le 19 février 2025 de parents en situation illégale ou titulaires d'un visa étudiant ou de travail. Cette décision est immédiatement attaquée en justice par 22 États, des groupes activistes et son application est suspendue par trois cours fédérales. La Cour suprême est saisie en urgence par le gouvernement et commence à examiner cette décision en mai 2025. Fin juin, elle rend son application possible dans les 28 États qui n'ont pas attaqué le décret en justice, sans se prononcer toutefois sur la constitutionnalité de cette décision. Mais un autre juge en juillet 2025 empêche l'administration d'appliquer ce décret, sur la base d'une approche juridique différente de la précédente, qui en conteste la constitutionnalité. La Cour suprême doit se prononcer sur ce point au cours du premier semestre 2026.

Certains visas temporaires de travail limités, mais d'autres étendus

Une série de décisions de l'administration Trump vise à limiter le recours par les employeurs aux travailleurs étrangers sous visa H-1B²⁶, en renchérissant leur coût afin d'inciter les entreprises à embaucher des travailleurs étasuniens. En septembre 2025, un droit d'entrée de 100 000 dollars (un peu moins de 85 500 euros) est instauré pour les nouveaux demandeurs de ce type de visa que les employeurs devront payer chaque année, contre 215 dollars (184 euros) pour

ceux ayant habituellement recours au système de loterie mis en place au milieu des années 2000 (à partir du moment où le nombre de demandes déposées dépasse le nombre de visas disponibles à l'ouverture de la période de candidatures) et autour de 500 dollars (427 euros) supplémentaires pour les employeurs qui parrainent les demandeurs de visa. Seuls les nouveaux demandeurs encore à l'étranger sont soumis à cette taxe, et non pas ceux qui font une demande de renouvellement alors qu'ils sont déjà aux États-Unis, ce qui réduit la portée de la mesure (voir *infra*).

Cette décision est attaquée en justice par la Chambre de commerce et 20 États américains dont ceux de Californie et de New York, pour lesquels elle risque de porter préjudice localement aux hôpitaux, au système éducatif (universités et enseignement secondaire) et aux PME qui y ont recours, ainsi que par une coalition de syndicats, d'organisations universitaires et religieuses. Les grandes entreprises de la tech américaine (Amazon, Microsoft, Meta, Apple, Google) ne critiquent pas cette mesure alors qu'elles recourent massivement aux visas H-1B, notamment dans l'intelligence artificielle²⁷, mais pour recruter des étudiants étrangers et d'autres travailleurs étrangers déjà présents sur le territoire, donc non concernés par ce changement.

Fin décembre 2025, le gouvernement annonce mettre en place un nouveau système de loterie qui privilégie les individus occupant les postes de haut niveau et

26. Ces visas ont été créés pour pallier les pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs (high tech notamment).

Ils sont délivrés à des travailleurs étrangers dotés de diplômes universitaires et ou de qualifications spécifiques, auxquels les entreprises de ces secteurs ont massivement recours aux États-Unis via un système de tirage au sort mis en place en 2013 pour faire face au surplus de demandes par rapport au plafond annuel auquel ces visas sont soumis (85 000). Ils sont délivrés pour une période de trois ans, renouvelable une fois (Sauviat, 2024).

27. National Foundation of American Policy, « AI and H-1B visas », *NFAP Policy Brief*, February 2026, <https://bit.ly/42jbKmT>.

les mieux rémunérés²⁸, afin de protéger les salaires des travailleurs américains, une décision qui risque d'être attaquée en justice par le monde académique et celui des affaires. Il crée dans le même temps une « *gold card* », un nouveau visa (ou titre de résident permanent) pour des individus ou des employeurs acceptant respectivement de payer 1 ou 2 millions de dollars au Trésor étatsunien, qui a jusqu'à présent rencontré peu de succès²⁹.

En revanche, fin janvier 2026, près de 65 000 visas H-2B additionnels (des visas à caractère saisonnier, hors agriculture) sont autorisés jusqu'en septembre 2026, doublant ainsi le plafond établi en 2025 (66 000) pour répondre aux demandes des employeurs des secteurs des services concernés et aussi aux intérêts du Président³⁰. D'autre part, les changements introduits par l'administration en septembre 2025 dans le calcul du salaire minimum qui doit être versé par les employeurs du secteur agricole aux travailleurs immigrés sous visa H-2A³¹ auront pour effet de baisser leur taux horaire de salaire, d'accroître la demande pour ce type d'emplois saisonniers non soumis à plafond (contrairement aux autres visas

temporaires de travail) mais aussi d'exercer par là-même une pression à la baisse sur les salaires des travailleurs américains du secteur. Le syndicat agricole (United Farm Workers), qui représente des milliers de travailleurs agricoles, a d'ailleurs attaqué en justice cette décision.

Des visas étudiants révoqués ou refusés, des universités menacées

Les étudiants étrangers représentent 6,1 % de la population étudiante aux États-Unis mais 40 % de ceux ayant obtenu l'équivalent d'une licence (*bachelor degree*). Le gouvernement fédéral a engagé des poursuites judiciaires contre les universités les plus prestigieuses au prétexte d'activités antisémites (selon le décret 14 188 qui assimile toute critique du gouvernement israélien à de l'antisémitisme), de parti-pris anti-conservateur qui vise notamment les programmes liés aux politiques de diversité, d'équité et d'inclusion et plus généralement de restriction de la liberté d'expression sur les campus universitaires. Il a notamment suspendu la participation de l'université d'Harvard au « Student and Exchange Visitor program », qui lui permet de recevoir

28. La règle, publiée au Journal officiel fédéral le 29 décembre 2025, est entrée en vigueur fin février 2026 et sera effective pour l'enregistrement des visas H-1B de l'exercice 2027.

29. A. Rogers, « Donald Trump's \$1mn gold card visa fails to excite the world's wealthy », *The Financial Times*, April 29, 2026.

30. Donald Trump a souvent et depuis longtemps recours au programme de visas H-2A et H-2B, destiné aux travailleurs non qualifiés de l'agriculture et des secteurs des services. De 2003 à 2017, ses entreprises ont obtenu plus de 1 000 visas de ce type pour des emplois saisonniers de cuisiniers, femmes de ménage et serveurs dans ses propriétés, notamment Mar-a-Lago à Palm Beach et le Trump National Golf Club à Jupiter, situés tous deux en Floride. Ses entreprises ont continué d'embaucher des travailleurs H-2 pendant son premier mandat présidentiel, après avoir déposé des demandes de visa pour 78 femmes de ménage, cuisiniers et serveurs à Mar-a-Lago au milieu de l'année 2018 : K. Bensinger, « Trump weighs in on immigrant visa debate but offers little clarity », *The New York Times*, December 28, 2024.

31. La loi H-2A dispose que les travailleurs sous ce type de visas doivent percevoir le plus élevé des salaires minimums, voire, s'il existe, un salaire encore plus élevé en vigueur localement (AEWR), calculé et fixé par le ministère du Travail sur la base de données d'enquête et du salaire moyen agricole dans la zone. Sous la pression des employeurs du secteur, l'administration a établi un nouvel AEWR sur la base de données issues d'un autre ensemble de données moins favorables, l'enquête sur les statistiques de l'emploi et des salaires par profession (OEWS). Dans le préambule de cette nouvelle règle, le ministère assume clairement sa volonté de réduire les salaires des travailleurs agricoles H-2A afin de favoriser les employeurs agricoles et d'augmenter le recrutement de travailleurs H-2A. De plus, il a supprimé l'obligation de prise en charge par les employeurs de 100 % des frais de logement de ces travailleurs.

plus de 6 000 étudiants étrangers, soit un quart de ses effectifs, pour avoir refusé d'obtempérer aux demandes répétées de l'administration fédérale de mise en place de mesures contre l'antisémitisme alors que d'autres universités (Cornell, Columbia, Brown) ont finalement accepté un accord pour voir leurs crédits restaurés. Il a en outre demandé à l'Internal Revenue Service (IRS), l'administration fiscale américaine, de révoquer le statut d'exonération fiscale dont jouit l'université Harvard, une action très inhabituelle dont les conséquences financières pourraient être dévastatrices pour l'établissement universitaire³². L'administration Trump a également demandé aux universités l'accès aux données sur les demandes d'inscription par origine ethnique, afin de s'assurer que « les préférences fondées sur la race » ne soient pas utilisées, conformément à la décision de la Cour suprême en 2023 qui a mis fin aux pratiques de discrimination positive. Cet acharnement contre le monde académique fragilise non seulement la situation financière de ces universités³³, alors qu'elles ont fait l'objet d'importants gels budgétaires de la part du gouvernement fédéral³⁴ mais aussi le système d'innovation américain qui repose largement sur les immigrés (Bernstein *et al.*, 2025).

Au total, l'administration Trump déclare avoir révoqué les visas de 8 000 étudiants étrangers depuis janvier 2025, notamment d'étudiants chinois supposés avoir des liens avec le Parti communiste chinois ou étudiant

dans des domaines jugés « critiques ». L'émission de ce type de visas aurait accusé une baisse de plus de 30 % sur les huit premiers mois de 2025, comparée à la même période en 2024 selon le département d'État. Elle a également encouragé les universités à en plafonner le nombre et à en rendre l'accès plus difficile. Le nombre de nouvelles inscriptions étudiantes pour l'année universitaire 2024-2025 chute ainsi pour la première fois depuis la pandémie de Covid-19 de 7,2 % par rapport à 2023-2024³⁵.

Un réveil... tardif et limité du Parti démocrate

Le Parti démocrate a, jusqu'à janvier 2026, été grosso modo divisé en trois camps face à la politique d'immigration ultra répressive engagée par Donald Trump depuis le début de son second mandat : ceux qui, au Sénat et à la Chambre des représentants, étaient prêts à le soutenir sur certaines mesures restrictives en matière d'immigration, comme la loi Laken Riley adoptée avec leur appui quelques jours après sa nomination ; ceux qui voyaient leurs électeurs soutenir certaines des positions du Président mais qui restaient indécis quant à la manière de voter ; et enfin les progressistes, déterminés à s'opposer à toutes ses initiatives en matière d'immigration. Un groupe influent de démocrates, notamment latino-américains, était notamment prêt à collaborer avec Donald Trump et les républicains, en particulier sur les réformes migratoires qui

32. Harvard, à l'instar de nombreuses universités, bénéficie d'une exonération fiscale fédérale selon la section 501(c)(3) du Code des impôts, un statut accordé par l'IRS qui l'exonère de l'impôt fédéral sur le revenu et sur le foncier. Les dons versés à l'institution (525 millions de dollars en 2024) sont ainsi déductibles de l'impôt.

33. Environ un quart des étudiants de l'université d'Harvard sont étrangers et ce pourcentage est plus élevé parmi ceux possédant l'équivalent d'une licence.

34. Au total, plus de 10 milliards de dollars leur auraient été retirés, ou auraient été suspendus ou encore seraient en cours d'examen.

35. Voir 2025 *Fast Facts*, Open Doors, <https://bit.ly/42bLOtt>.

adoptent une approche répressive, comme la loi Laken Riley qui aurait, selon le DHS, abouti à l'arrestation et à la détention de 17 500 personnes (Chishti *et al.*, 2026). Ces divergences dans la manière dont les démocrates ont réagi à la radicalisation de la politique d'immigration de l'administration Trump reflétaient sans doute en partie celle de l'opinion publique.

Il aura fallu la mort de deux citoyens américains, tués par balle par la police de l'immigration (ICE et CBP) à Minneapolis³⁶, des réactions massives de la population à travers le pays exigeant l'abolition de l'ICE et un appel à la nation américaine de deux ex-Présidents démocrates, Bill Clinton et Barack Obama, pour que les démocrates réagissent de façon plus unitaire en refusant de boucler l'exercice budgétaire 2026 qui prendra fin au 30 septembre, et qui alloue des crédits au département de la Sécurité intérieure (DHS) et à l'ICE en particulier. Les démocrates demandent aux sénateurs républicains d'extraire de ce projet de loi, qui contient les six dernières lois d'attribution de crédit (*appropriation bill*) à adopter sur les 12 que compte la procédure budgétaire américaine annuelle, celle relative au financement du DHS et de ses principales agences fédérales et de faire une nouvelle proposition législative sur cette question, en la votant séparément. Malgré le caractère minimaliste des exigences assorties à

cette demande des démocrates³⁷, les républicains refusent d'y répondre, provoquant un nouveau *shutdown* (partiel) du DHS à la mi-février 2026. Finalement, un accord est conclu au Congrès avec les démocrates fin avril 2026 afin de permettre l'adoption de la loi de financement du département de la Sécurité intérieure jusqu'au 30 septembre 2026, sauf pour ce qui concerne l'ICE et la CBP, mettant ainsi fin à huit semaines de paralysie budgétaire³⁸. Mais en juin 2026, les républicains parviennent, par le recours à une procédure législative spécifique (*budget reconciliation*) qui permet de surmonter l'obstacle de la supermajorité au Sénat (60 voix), à faire voter par le Congrès un financement additionnel de 70 milliards de dollars sans condition pour ces deux agences.

S'il est probable que les démocrates s'opposent à Donald Trump dans sa tentative de supprimer le droit du sol, ils ne critiquent pas nécessairement sa gestion de la frontière sud avec le Mexique (poursuite de la construction d'un mur) ou l'accélération des expulsions, une politique soutenue majoritairement par l'opinion publique. Cette relative timidité des réactions démocrates contraste en revanche avec celles de la population dans les villes ciblées par les interventions de l'ICE, qui expriment leur souhait non de réformer mais d'abolir cette agence fédérale de l'immigration.

36. En janvier 2026, la mort d'une mère de famille de 37 ans tuée par un agent de l'ICE au volant de sa voiture puis deux semaines après celle d'un infirmier du même âge qui travaillait dans un hôpital dédié aux anciens combattants et se trouvait sur les lieux d'une manifestation d'opposition à l'ICE et à ses méthodes, tué froidement par deux agents de la CBP alors qu'il était immobilisé à terre, par plusieurs d'entre eux.

37. Notamment que les agents de l'ICE se démasquent et qu'ils aient des caméras sur eux qui permettent de filmer leurs interventions, qu'ils aient un mandat judiciaire pour procéder à des arrestations à domicile, qu'ils suivent un code de conduite modelé sur d'autres administrations, que de nouvelles normes de formation plus exigeantes soient instaurées.

38. Cette nouvelle paralysie budgétaire n'avait toutefois pas remis en cause les missions essentielles de ce ministère, notamment celles relatives aux interventions de l'ICE et de la CBP financées par l'OBBA de juillet 2025. Mais cette nouvelle loi de financement du DHS va permettre aux républicains de la Chambre des représentants et du Sénat d'injecter 70 milliards de dollars supplémentaires dans la lutte contre l'immigration clandestine jusqu'à la fin du second mandat du président Trump, sans que les parlementaires démocrates puissent s'y opposer.

Une réaction citoyenne forte

Les interventions de l'ICE et de la CBP dans les villes et les États démocrates ont donné lieu partout à des réactions de la population locale et dans certains lieux, à la réactivation d'un répertoire d'actions et de pratiques éprouvé dans le temps³⁹. Cela a été le cas à Minneapolis, une ville transformée par l'administration Trump en ce que certains n'ont pas hésité à qualifier de « zone de guerre » depuis le lancement de l'opération « Metro Surge » en décembre 2025 et le déploiement de 3 000 agents de l'ICE et de la CBP alors que la police locale ne compte que 800 à 900 agents. C'est là que les réactions ont été les plus massives et les plus organisées.

Il y a eu la journée du 23 janvier où un appel à la grève générale a été lancé et suivi par de nombreux habitants, activistes, syndicalistes, ainsi que par les églises, les associations (voir *infra*). Des associations y ont choisi de cibler les entreprises avec lesquelles l'ICE interagit physiquement, comme les hôtels qui hébergent leurs agents⁴⁰, les sociétés de location de voitures qui mettent des véhicules à leur disposition et les centres commerciaux qui autorisent l'ICE à s'installer sur leur parking ou à entrer directement dans les établissements comme Home Depot, un magasin spécialisé dans l'équipement de la maison. Leur objectif est de sensibiliser le monde des affaires mais aussi les petits commerces à la répression violente de l'ICE et de refuser tout lien avec cette agence de l'immigration. De nombreuses protestations, y compris de personnes ou d'élus locaux qui ont voté pour

Donald Trump, ont également eu lieu dans plusieurs endroits contre la multiplication des centres de détention. Selon les dernières données de l'ICE, environ 68 000 personnes seraient en février 2026 en détention et les nouveaux projets d'acquisition et/ou d'extension de ces centres devraient permettre à l'ICE de porter sa capacité d'accueil à 92 600 places d'ici la fin novembre 2026, pour un coût de 38 milliards de dollars.

Au cours des derniers mois, des milliers d'étudiants ont en outre quitté leurs salles de classe dans plus d'une trentaine d'États, contrôlés tant par les démocrates que par les républicains, afin de protester contre les tactiques agressives des agents fédéraux chargés de l'immigration. Enfin, la troisième journée du mouvement citoyen de protestation « No Kings⁴¹ » a donné lieu à une mobilisation sans précédent le 28 mars dernier. Elle a provoqué plus de 3 000 rassemblements dans tout le pays et réuni 8 millions de manifestants selon ses organisateurs. Malgré le caractère diffus de ce mouvement anti-Trump et le large éventail de thèmes ciblés (attaques contre la démocratie et la diversité, guerre contre l'Iran, tentatives de restriction du droit de vote, etc.), les arrestations agressives et les expulsions de masse opérées par l'ICE ont été particulièrement dénoncées, notamment à Minneapolis, devenu l'épicentre de la mobilisation (200 000 manifestants) et le symbole de l'opposition à Donald Trump et à son offensive anti-immigrés. À cette occasion, des dizaines de milliers de syndicalistes ont défilé dans les grandes villes du pays ainsi que leurs principaux dirigeants,

39. Voir en particulier la tribune de l'historien D. Devos, « À Minneapolis, l'ICE s'est heurté à une histoire politique suffisamment dense pour produire un rapport de force », *Le Monde*, 20 février 2026 et aussi P. Neves, « Les Latinos de Minneapolis, acteurs invisibles de la lutte contre la police de l'immigration », *Mediapart*, 29 janvier 2026.

40. Devant ces hôtels, ils improvisent des « orchestres de résistance » au milieu de la nuit pour faire du bruit à l'extérieur et pour empêcher les agents de l'ICE de dormir.

41. La première de ces journées avait eu lieu en juin 2025 et la deuxième en octobre 2025.

dont la présidente de l'American Federation of Labor-Congress of Industrial Organization (AFL-CIO), Liz Schuller, qui a défilé dans les rues de Minneapolis, et les présidents des plus grandes fédérations syndicales⁴².

Des syndicats largement mobilisés... quoiqu'en ordre dispersé

Les syndicats se sont aussi mobilisés pour défendre les travailleurs immigrés. Leurs actions développées ici et là confirment le revirement historique de doctrine du mouvement syndical étasunien vis-à-vis de l'immigration depuis les années 1990 (Sauviat, 2024), alors qu'ils comptent parmi leurs membres une proportion non négligeable de travailleurs immigrés, y compris dans leurs instances les plus élevées. Dans une résolution du dernier congrès de l'AFL-CIO, il est clairement affirmé : « Nos syndicats n'accepteront jamais des politiques qui relèguent des millions de travailleurs dans une sous-classe exploitable dont les droits sont sévèrement restreints. C'est pourquoi nous restons déterminés à lutter pour obtenir la citoyenneté pour tous les travailleurs sans papiers de notre pays... ». Toutefois, ils continuent de rejeter le modèle des visas temporaires de travail « qui donnent aux employeurs le contrôle sur le statut et le sort des travailleurs », considérant qu'il tire les salaires vers le bas et crée une sous-classe de travailleurs faiblement rémunérés, sans possibilité d'accès à la citoyenneté américaine.

Il n'est donc pas étonnant que des sections syndicales locales se soient mobilisées dans les États et les villes ciblées par l'ICE et la CBP, pour protester contre la violence de leurs méthodes, pour demander la libération des travailleurs immigrés arrêtés selon les cas, et leur apporter un soutien juridique. Elles organisent notamment des formations pour les aider à se défendre contre les raids de l'ICE, notamment sur les lieux de travail comme c'est arrivé en Californie dans les exploitations agricoles, un secteur qui compte une part importante de travailleurs en situation irrégulière (Sauviat, 2024) ou chez Home Depot. Dans des secteurs allant de l'agriculture à la confection en passant par la restauration et les abattoirs, ces sections syndicales ont commencé à organiser des moyens de défense, parfois avec l'aide des employeurs, afin de compliquer la tâche de l'ICE dans ses missions. Bien que les stratégies varient, elles partagent des objectifs communs : trouver des moyens d'informer ces travailleurs des menaces qui pèsent sur eux et, dans la mesure du possible, les protéger contre la détention et l'expulsion.

L'United Farm Workers, un syndicat agricole, a été particulièrement actif en suggérant aux employeurs du secteur les moyens de protéger leurs salariés. De même, les syndicats enseignants se sont organisés pour aider leurs membres à réagir en cas d'opération de l'ICE. Et depuis la mort de deux citoyens américains à Minneapolis dont l'un était un infirmier syndiqué⁴³, les actions syndicales se durcissent. Ainsi, le syndicat des

42. Le président du syndicat enseignant, l'American Federation of Teachers ou AFT (Randi Weingartner), celui du syndicat des services, le Service Employees International Union ou SEIU (April Verrett), celui du syndicat public des employés du gouvernement fédéral et des gouvernements locaux, l'Association of State, County and Municipal Employees ou AFSCME (Lee Saunders) ainsi que celui du syndicat des mécaniciens, l'International Association of Machinists ou IAM (Bryan Brilliant).

43. Le tir ayant entraîné la mort d'Alex Pretti par un agent de l'USBP à Minneapolis a été condamné par nombre de syndicats, la victime étant elle-même membre du syndicat des employés du gouvernement fédéral, l'American Federation of Government Employees (AFGE).

infirmiers et infirmières (National Nurses United) a demandé l'abolition de l'ICE et le blocage du financement budgétaire du DHS.

Au Minnesota, les syndicats se sont mobilisés plus largement pour de nouvelles actions de masse. Ils ont soutenu la journée de mobilisation du 23 janvier 2026 dans un geste peu coutumier aux États-Unis, notamment l'AFL-CIO du Minnesota qui a averti que les opérations de l'ICE empêchaient la population d'accomplir les gestes les plus élémentaires et nuisaient déjà aux travailleurs de tout l'État. Les présidents des principales fédérations syndicales ont quant à eux participé au rassemblement qui a eu lieu au Target Center, le stade où évoluent les deux équipes professionnelles de basket-ball de l'État. De même, les sections locales de plusieurs grandes fédérations syndicales⁴⁴ ont fait pression avec succès sur les employeurs des secteurs dont ils dépendent pour qu'ils ferment durant cette journée de mobilisation. Shawn Fain, le président du syndicat de l'automobile United Auto Workers (UAW), a quant à lui condamné le meurtre d'Alex Pretti (mais pas celui de Renee Good) et déclaré que la répression des manifestants du 23 janvier dans le pays exigeait une réaction de la part des organisations syndicales. Il a salué l'action entreprise par les syndicats du Minnesota le 23 janvier et a appelé à une action coordonnée des organisations syndicales. Enfin, les syndicats se sont mobilisés dans plusieurs grandes villes du pays pour demander un moratoire sur les expulsions, qui ont fortement augmenté du fait que de nombreux immigrants ont été empêchés d'aller

travailler de peur d'être arrêtés par l'ICE, et pour préparer une grève des loyers⁴⁵.

Ces syndicats réfléchissent aujourd'hui à réitérer ce type de mobilisation qui a vu aussi la fermeture de nombreux petits commerces (souvent tenus par des immigrants) en guise de solidarité, même si le mot d'ordre de grève générale (par définition sauvage puisque la plupart des conventions collectives contiennent des clauses de non-grève et que la grève n'est autorisée qu'en cas de blocage de leur renouvellement) n'est guère apprécié des responsables syndicaux. Aussi les syndicats de Minneapolis se sont-ils gardés d'appeler officiellement à la grève. Cela ne les a pas pour autant empêchés d'être impliqués dans l'organisation de cette journée d'action. Plusieurs sources syndicales confirment qu'ils ont encouragé leurs membres à s'absenter du travail en invoquant des raisons de sécurité, en utilisant leurs congés maladie ou leurs jours de congé pour contourner les clauses de non-grève⁴⁶.

On assiste donc à des réactions et actions des syndicats des secteurs concernés qui prennent des formes diverses (assistance juridique aux immigrants aux côtés des *working centers*, mobilisations contre les expulsions, formations des immigrants aux interventions de l'ICE) mais il faut noter l'absence d'une réponse syndicale coordonnée, à l'exception peut-être de la demande qui a été faite aux employeurs de leur secteur, aux administrations des universités, aux gouvernements locaux de refuser de coopérer avec les polices de l'immigration. De son côté, l'AFL-CIO a fait deux déclarations début 2026 : la première

44. Notamment le syndicat de la grande distribution United Food and Commercial Workers, celui du textile, de l'hôtellerie-restauration et des loisirs, Unite Here ainsi que le SEIU et l'AFSCME.

45. R. Burns, S. Lazare, « Terrorized by ICE, unable to pay rent, Minnesotans are getting ready for a rent strike », *In These Times*, February 19, 2026, <https://bit.ly/48FAS12>.

46. L. F. Leon, « In the twin cities, a massive strike against ICE », *Labor Notes*, January 27, 2026, <https://bit.ly/4wb1MSe>.

le 21 janvier en réponse aux décrets présidentiels promouvant les expulsions massives et le recul des droits des immigrés, « Expulser des personnes dont le travail contribue à la prospérité de notre pays et fermer les voies d'accès aux États-Unis n'est pas seulement une trahison de nos valeurs, c'est aussi la recette d'un désastre économique » ; la deuxième a été faite le 24 janvier, qui déplore les meurtres commis par les polices de l'immigration et des frontières et se joint aux appels demandant le départ immédiat de l'ICE, une enquête des autorités locales sur ces actes meurtriers et une action du Congrès pour demander des comptes à l'ICE.

Conclusion

Si Donald Trump est arrivé au pouvoir avec l'intention fermement affichée de s'attaquer prioritairement à l'immigration, soutenu par une opinion publique alors favorable au renforcement du contrôle aux frontières, il n'avait pas pour autant comme mandat de transformer l'ICE en une milice paramilitaire menaçante qui arrête des enfants de cinq ans, traîne des personnes âgées hors de leur domicile, enlève des mères dans les crèches et exécute des manifestants non violents, ni de faire de l'US Citizenship and Immigration Services, chargée traditionnellement de délivrer des visas et des cartes de résident permanent, une force d'appoint (armée) des agences fédérales en charge de l'application des lois sur l'immigration (ICE et CBP), ni encore de brandir la menace de l'Insurrection Act, une loi de 1807 qui l'autorise à faire

intervenir l'armée pour mater les manifestations.

L'opinion publique américaine s'est vivement retournée contre ces méthodes agressives et brutales et est parvenue à faire reculer Donald Trump. Ce dernier a dû en effet annoncer en février 2026 la fin de l'opération « Metro Surge » à Minneapolis qui aura duré deux mois et demi au total⁴⁷. Son administration a dans la foulée modifié sa stratégie et mis en place une approche moins agressive, entraînant une baisse de 11 % des arrestations quotidiennes par l'ICE en février 2026 par rapport au mois précédent, même si leur nombre continue à être supérieur à ce qu'il était lors de la prise de fonction de Donald Trump⁴⁸. Il a dû en outre démettre de ses fonctions la ministre de la Sécurité intérieure, Kristi Noem, début mars 2026, dont la gestion à la tête de ce ministère a été vivement critiquée, notamment après les événements tragiques de Minneapolis. Pour autant, même si une modération dans les propos et les pratiques de l'administration de l'immigration, et dans le narratif du ministre du DHS nouvellement nommé, Markwayne Mullin, et celui du Président a pu être observée après ce qui s'est passé à Minneapolis, Donald Trump poursuit sa politique ultra-répressive en s'étant pour un temps rabattu sur l'immigration légale, qu'il cherche par tous les moyens à réduire drastiquement. Par ailleurs, les États et les collectivités locales légifèrent pour se préparer éventuellement aux scénarios du pire.

47. Ce recul s'est traduit fin janvier 2026 par le départ du commandant de l'USBP à Minneapolis, Gregory Bovino, qui s'est fait connaître du grand public en supervisant des opérations de grande envergure à travers le pays (à Los Angeles, Chicago, la Nouvelle-Orléans), et par le retrait de Minneapolis de la plupart des 3 000 agents de l'ICE et de la CBP initialement mobilisés dans le cadre de l'opération « Metro Surge ». Il en resterait environ 650 sur place.

48. N. Nehamas, Z. Kanno-Young, H. Aleaziz, A. Sun, J. Bosman, « How DHS retreated on immigration tactics after Minneapolis », *The New York Times*, March 7, 2026.

Les derniers sondages d'opinion révèlent que le taux d'approbation auprès du public des mesures prises par Donald Trump en matière d'immigration est au plus bas depuis son retour à la Maison-Blanche⁴⁹, et que la moitié des Américains seraient favorables à l'élimination de l'ICE⁵⁰. Les syndicats ont quant à eux largement participé aux mobilisations pour dénoncer les agissements des polices de l'immigration, y compris parfois avec les employeurs dont l'activité économique pâtit du chaos créé par l'administration Trump⁵¹. À l'intérieur du camp républicain, quelques voix critiques se sont fait entendre à l'instar de Chris Madel, qui devait se présenter au poste de gouverneur du Minnesota sous la bannière républicaine, et qui a mis fin à sa campagne, scandalisé par la répression à l'encontre des immigrés à Minneapolis. Alors que Donald Trump avait été largement réélu sur la promesse de contrôler sévèrement l'immigration et d'expulser un maximum d'immigrés, cette politique pourrait lui coûter les élections de mi-mandat en novembre prochain.

En outre, les expulsions massives d'immigrés (quel que soit leur statut) n'ont pas permis d'améliorer l'emploi pour les travailleurs américains, ainsi que le prétendait Donald Trump durant sa campagne électorale en 2024. Cette politique a même conduit à une

augmentation du taux de chômage des travailleuses et travailleurs nés aux États-Unis car les emplois des uns et des autres ne sont pas substituables (Costa, Zipperer, 2026).

De surcroît, la radicalisation de la politique d'immigration a d'ores et déjà produit d'amples effets démographiques, aux conséquences macroéconomiques non négligeables et crée des difficultés pour les entreprises dans certains secteurs comme la construction. De nouvelles estimations du Census Bureau montrent en effet un déclin historique de l'immigration internationale nette (-1,3 million en 2025), une situation que les États-Unis n'ont pas connu depuis plusieurs décennies et des projections qui accentuent ce déclin si la tendance se confirme (-2,3 millions de 2024 à 2026)⁵². Elles corroborent des estimations publiées en janvier dernier par les économistes de la Brookings⁵³, qui constatent pour 2025 une migration nette négative pour la première fois en près d'un demi-siècle, destinée à se poursuivre en 2026. Ce rapport attribue l'essentiel de cette baisse à un ralentissement des nouvelles arrivées. Dans un contexte de vieillissement démographique et de chute du taux de fertilité, cette situation risque d'être lourde de conséquences pour le marché du travail et l'économie américaine (ralentissement de la productivité du travail et de la croissance économique).

49. R. Igielnik, « Disapproval of Trump hits highest level of his second term », *The New York Times*, April 23, 2026. Voir aussi *Immigration Enforcement, ICE and Civil Liberties in the Second Trump Administration - Key Insights from PRRI's 2026 Immigration Survey*, March 26, 2026, une enquête qui signale une baisse de 13 points de pourcentage du taux d'approbation de la politique d'immigration de Donald Trump entre mars 2025 et mars 2026 (35 % contre 48 %) : <https://bit.ly/4uz2LTx>

50. C. Walker, « Support for abolishing ICE hits record high in new poll », *Truthout*, March 4, 2026, <https://bit.ly/4dprv1P>.

51. Chris Mills Rodrigo in conversation with Kieran Knutson, president of CWA Local 7250 in Minneapolis, « "Unlike Anything I've Ever Lived Through Before": Labor's Role in Minnesota's ICE Resistance », *Portside*, January 28, 2026, <https://bit.ly/42ek9Du>.

52. « New Population Estimates Show Historic Decline in Net International Migration », The Census Bureau, January 27, 2026, <https://bit.ly/4cRWeoe>.

53. W. Edelberg, S. Veuger, T. Watson, « Macroeconomic implications of immigration flows in 2025 and 2026 - January 2026 update », Brookings, January 13, 2026. <https://bit.ly/48Rwoyb>.

Sources :

- Aramayo A. (2025), « Sanctuary' Jurisdictions: Legal Overview », *CRS Legal Sidebar*, LSB11321, September 15, <https://bit.ly/42zvV09>.
- Bernstein S., Diamond R., Jiranaphawiboon A., McQuade T., Pousada B. (2025), « The contribution of high-skilled immigrants to innovation in the United States », *NBER Working Paper Series*, n° 30797, August, <https://doi.org/10.3386/w30797>.
- Bier D. J. (2025), « 5% of people detained by ICE have violent convictions, 73% no convictions », Cato Institute, November 24, <https://bit.ly/48H7PE4>.
- Chishti M., Bush-Joseph K., Grogan C. M. (2026), « Unleashing power in new ways: Immigration in the first year of Trump 2.0 », Migration Policy Institute, January 13, <https://www.migrationpolicy.org/article/trump-2-immigration-1st-year>.
- Costa D., Zipperer B. (2026), « Unemployment has increased for U.S.-born workers in the face of mass deportations: Trump's draconian immigration enforcement is harming all workers », *Working Economics Blog*, April 3, <https://bit.ly/4na0WRq>.
- Gramlich J. (2026), « Migrant encounters at the U.S.-Mexico border are at their lowest level in more than 50 years », *Short Reads*, Pew Research Center, February 2, <https://bit.ly/4uqSKyC>.
- Passel J. S., Krogstad J. M. (2025), *US Unauthorized Immigrant Population Reached a Record 14 Million in 2023*, Report, Pew Research Center, August 21, <https://bit.ly/4d6un2w>.
- Sauviat C. (2020), « États-Unis : le bilan de Donald Trump en matière d'immigration, à l'aune de ses promesses électorales », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 172, décembre, p. 3-20, <https://bit.ly/3p8ipuT>.
- Sauviat C. (2024), « États-Unis : un recours croissant à l'immigration temporaire de travail, des conditions de travail dégradées mais des syndicats peu mobilisés », n° spécial, « Les migrations temporaires de travail », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 188, décembre, p. 45-63, https://ires.fr/wp-content/uploads/2025/01/C188_3.pdf.
- Sauviat C. (2025), « États-Unis : les syndicats face au protectionnisme, aux dépenses militaires et à l'arrêt de la transition énergétique », n° spécial, « La fin de la "mondialisation heureuse" », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 192, décembre, p. 33-54, https://ires.fr/wp-content/uploads/2025/12/Etats-Unis_CI-192_IRES.pdf.
- Wilson J. H. (2025), « Temporary protected status and deferred enforced departure », *CRS Report*, RS20844, August 28, <https://www.congress.gov/crs-product/RS20844>.
- Presse : *Financial Times*, *New York Times*, *Wall Street Journal*, *Washington Post*, *Labor Notes*.